



FORMATION DES MEMBRES DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

(Entreprises de - 300 salariés)

Référence : PREV06

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Remplir ses missions au CHSCT de façon active et efficace
- Contribuer à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail en développant un esprit de prévention
- Analyser les incidents et les accidents du travail afin d'apporter des solutions permettant d'éviter leur renouvellement
- Détecter les anomalies notamment par la visite d'entreprise et les études de poste de travail

Public :

Salarié de l'entreprise ayant un mandat de représentant du personnel CHSCT

Près-requis :

- Accessible à tout salarié correspondant au public ci-dessus

Durée :

- 3 jour soit 21 heures

Formations associées :

- Formation des membres du CHSCT (+ 300 salariés)

Programme :

1 - CHAMPS ET MODALITES D'ACTION DU CHSCT

- Le fonctionnement du CHSCT
- Les rôles et missions du CHSCT
- Les acteurs de l'entreprise

2 – ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Définition de l'accident de travail, de trajet et des maladies professionnelles
- Notions de responsabilités
- Analyse des accidents et des incidents du travail selon la méthode de l'arbre des causes
- Détecter et analyser les risques d'accident ou d'incident
- Visite des lieux de travail
- Analyse des conditions de travail
- Méthodologie et étude de cas

3 – RECHERCHE DE SOLUTIONS

- Choix des solutions
- Examen des mesures préconisées
- Hiérarchisation des solutions

4 – ORGANISATION DU CHSCT

- Préparation et déroulement d'une réunion
- Le rapport annuel
- Le programme annuel
- Le plan d'action du CHSCT

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.

L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.